



ona Extra



froid bio
CH10031010

Retour

Les mineurs en transition sont toujours plus opérés

GENRE Ce sont surtout des ablations des seins qui sont effectuées en Suisse sur des adolescentes. Les avis divergent fortement sur cette pratique.

CAROLINE ZUERCHER
caroline.zuercher@lematin dimanche.ch

La question de la transition de genre et de son accompagnement suscite de nombreuses discussions, en particulier lorsqu'il est question de mineurs. Un chiffre fournit une information: 68 mastectomies (ablation du sein) ont été réalisées sur des jeunes filles mineures qui souhaitent devenir des garçons, en Suisse entre 2018 et 2021. L'association pour une approche mesurée des questions de genre chez les jeunes (Amag), qui relaie ces données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), juge les pratiques actuelles problématiques. A l'opposé, Adèle Zufferey, directrice de la fondation Agrodice (qui accompagne des enfants et des adolescents transgenres), les défend.

Qu'est-ce qui est fait?
Il n'y a pas de loi fédérale spécifique aux questions de genre, répond Adèle Zufferey. Mais tous respectent des règles de bonne pratique, basées sur des recommandations internationales. Avant la puberté, seules des transitions sociales sont possibles. Par la suite, un retardateur de puberté peut être proposé «pour se laisser un peu de temps». Une hormonothérapie peut être commencée après 15-16 ans, voire 14 ans, dans les situations bien balisées.

Pour ce qui est de la chirurgie, la bonne pratique interdit les opérations sur les parties génitales de ces mineurs. D'autres interventions peuvent être effectuées. Il s'agit surtout de mastectomies pour les personnes «assignées filles à la naissance», Adèle Zufferey évoque aussi, par exemple, la réduction de la pomme d'Adam pour celles assignées garçons.

Selon les chiffres de l'OFS, des interventions sur des organes génitaux sont prati-

quées chez les 15-19 ans, sans précision sur l'âge exact. Ajoutons qu'entre 2020 et 2021, trois garçons mineurs désireux de devenir des filles ont été opérés, sans qu'on sache de quoi.

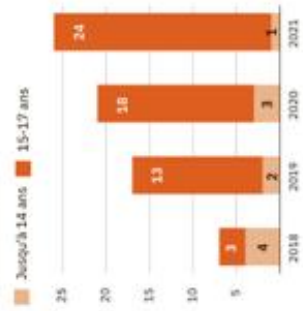
En Suisse romande, les HUG n'opèrent pas les moins de 18 ans. Le CHUV ne pratique pas de chirurgie génitale avant la majorité. Seules les ablations des seins peuvent avoir lieu avant 18 ans.

Comment interpréter les chiffres?

«Les chiffres de l'OFS sont imprécis. Nous ne savons par exemple pas si des patients intéressés sont pris en compte», regrette Adèle Zufferey. Sur le fond, la psychologue appelle au calme: «Pour les mineurs, il y a eu 25 mastectomies en 2021. Sachant qu'on estime qu'entre 1,2 et 2,7% des 12-17 ans sont trans, on ne peut pas parler de hausse exponentielle». Elle attribue l'augmentation à une meilleure prise en charge des patients. Et au fait que les coming out se font plus tôt. «Des statistiques américaines montrent que sur l'ensemble de la popula-

Mastectomies effectuées sur des mineures en Suisse

Ces chiffres concernent les patients pris en charge au stationnaire dans les hôpitaux suisses et qui souhaitent effectuer une transformation de femme en homme.



Données: O. Fédéral Statist. Source: OFS. Dernière mise à jour: fin octobre 2022.



On estime qu'entre 1,2 et 2,7% des jeunes âgés de 12 à 17 ans sont trans. Getty Images/Jim O'Connell Photography



«Ces jeunes souffrent davantage de dépression ou de crises d'angoisses et sont plus susceptibles de tenter de se suicider.»

tion, le nombre d'opérations n'augmente pas, car celles pratiquées sur des personnes plus âgées diminuent.»

L'Amag, qui regroupe des parents préoccupés, n'est pas de cet avis. «On voit que des interventions qui atteignent l'intégrité corporelle sont pratiquées sur des mineurs, et que leur fréquence augmente. Plusieurs pays s'interrogent sur leurs pratiques et on assiste à des revirements à l'encontre. Nous devons nous aussi nous poser la question: est-ce raisonnable? réagit sa présidente Stéphanie Mitchell.

L'association s'inquiète en particulier pour les femmes jusqu'à 24 ans. Elle relève que «de nombreux spécialistes suspectent un effet de «contagion sociale» qui se diffuserait notamment via les réseaux sociaux».

Prend-on assez de précautions?

C'est le cœur du débat. «Nous avons recueilli les témoignages de parents dont les enfants ont obtenu en quelques séances un certificat qui établit le diagnostic de dysphorie de genre (ndlr: discordance entre l'identité de genre d'une personne et le sexe qui lui a été assigné à la naissance) et atteste de la capacité de discernement pour procéder à une mastectomie», dénonce Isabelle Ferrati, autre coprésidente de l'Amag.

«On ne fait pas n'importe quoi, réagit Adèle Zufferey. Ces parcours sont balisés. Entre le premier rendez-vous avec un psychologue et le début d'une hormonothérapie, il se déroule en moyenne 22 mois. Ce délai est encore prolongé quand il est question des seins.»

Que faut-il faire?

Selon Adèle Zufferey, renoncer aux traitements serait «très discutables» du point de vue éthique. «Ces jeunes sont capables de discernement et ont le droit de choisir leur prise en charge, même si nous implions les parents. Ils souffrent davantage de dépression ou de crises d'angoisse et sont plus susceptibles de tenter de se suicider. A l'inverse, des études ont montré le bénéfice d'une transition sur la santé mentale. Mais c'est une bonne chose d'agir dans le cadre de protocoles pour recueillir des données.» Des personnes qui regrettent? «Les démissions, qui surviennent pour des raisons diverses, sont extrêmement rares. Nous devons nous interroger sur leurs causes pour améliorer notre prise en charge, mais cela ne doit pas tout remettre en question.»

Alors que beaucoup de filles s'interrogent sur leur corps, Isabelle Ferrati se demande si la transition est la solution. «Nous manquons de recul sur les conséquences de ces actes chirurgicaux sur des mineurs. Il faut se demander sur quelles bases ils sont pratiqués, en tenant compte de la difficulté des jeunes à évaluer les conséquences de leurs décisions sur leur avenir.» L'Amag demande que le consentement éclairé soit évalué et que les bénéfices à long terme des traitements soient davantage prouvés. «Nous invitons la communauté médicale suisse et les décideurs en matière de santé publique à élaborer des lignes directrices nationales. Cela permettrait aussi d'écrire que des jeunes qu'on refuse d'opérer dans un canton se rendent dans d'autres cantons», conclut Stéphanie Mitchell.

